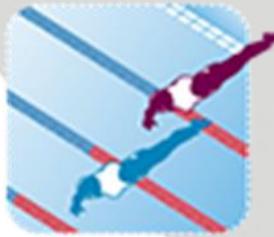


U²⁰¹⁸NSS

**JE SUIS
JEUNE JUGE
JEUNE COACH
EN NATATION**

ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ

Actualisé au 11 Octobre 2017



assureur militant

PARTENAIRE OFFICIEL



PRÉAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune juge par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques ...dans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune juge, c'est

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...)
- devenir responsable.

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune juge par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes juges seront développées* ».

CONDITION DE MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire :

La circulaire n°2012-093 du 08 juin 2012

« Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique »

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires (UNSS, UGSEL) ».

L'arrêté du 07 juillet 2015 : création d'une unité facultative d'EPS pour le baccalauréat professionnel : « ...les candidats scolaires des établissements publics et privés engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux et jeunes officiels certifiés de niveau national ou international » valident automatiquement la note de 16/20.

L'entretien sur 4 points est obligatoire (arrêté du 07/07/15 et BO n°32 du 03/09/15).

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune juge aux différents niveaux de certification (départemental, académique, national, international). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune juge doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (*circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013*).
- La validation d'un niveau national du jeune juge doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.
- Ces dispositions ne sont pas valables pour tous les rôles hormis jeune juge.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

LE CONCEPT

La natation consiste à progresser dans l'eau en effectuant des mouvements et en utilisant son énergie corporelle pour se propulser.

LES ORIGINES LES PLUS LOINTAINES

On retrouve des traces de tablettes représentant des hommes pratiquant la natation dès le III^{ème} millénaire avant J.-C. en Mésopotamie. La natation a donc une histoire très ancienne et a influencé la culture de nombreuses civilisations, comme en témoigne la présence de nombreux récits aquatiques dans les mythologies égyptiennes, grecques et romaines. Dans l'antiquité gréco-romaine, ne pas savoir nager était ainsi un signe de mauvaise éducation. L'écrivain Suétone s'étonnait d'ailleurs que l'empereur romain Caligula ne sache pas nager, alors qu'il était doté d'une très bonne culture. La natation était donc un enseignement spécifique pour les jeunes aristocrates de l'antiquité. Cette pratique n'était pourtant pas considérée comme un sport puisqu'aucune épreuve n'existait aux Jeux olympiques de l'époque.

LA NAISSANCE DE LA NATATION MODERNE

Des bains à la compétition

La natation se développe dans le même élan que la balnéothérapie. Au XIX^{ème} siècle, les populations aisées se prennent de passion pour les bains, dans les villes ou le long du littoral. Dans *Naissance et diffusion de la natation sportive* (L'Harmattan, 1994), Thierry Terret rappelle ainsi que Paris comptait 38 bains douches en 1832. Cet engouement pour l'eau engendre un tourisme balnéaire dans toute l'Europe et c'est en Angleterre que l'on retrace les premières compétitions de brasse avec la création de la National Swimming Society en 1837. Des compétitions s'organisent dans les colonies britanniques telles que l'Australie au milieu du XIX^e siècle.

Du trudgeon au crawl

La natation s'institutionnalise dans les années 1870 en Grande-Bretagne lorsque l'Amateur Swimming Association et la British Swimming Association -fédération britannique de natation- sont créées. En parallèle, un instructeur nommé Trudgeon montre à l'Occident une nage qui porte son nom, inspirée des populations rencontrées en Amérique du Sud. C'était avant que Frederick Cavill ne s'installe en Australie dans les années 1880. Ce britannique perfectionne le trudgeon et la mêle à d'autres nages autochtones pour développer le crawl.

Les débuts de l'Olympisme

Depuis la création des JO, la natation a toujours fait partie des épreuves olympiques modernes. En 1896, Athènes voit quatre épreuves se dérouler dans l'un des ports du Pirée. La Fédération internationale de natation est créée en 1908. En 1899, la France avait déjà une Association nationale des sociétés de natation et de sauvetage mais il faut attendre 1920 pour voir une Fédération française de natation être créée.

LES PREMIÈRES COMPÉTITIONS

Piscines olympiques

1896 marque l'entrée de la natation dans [l'Olympisme](#) avec treize athlètes représentant quatre pays. Ces derniers nageaient en crawl ou en brasse pour la plupart. La nage sur le dos apparaît dès 1904. C'est en 1908 à Londres que les épreuves de natation sont réellement reconnues avec une centaine de participants provenant de quatorze pays. C'est aussi la première fois que les épreuves se nagent en piscine. Les épreuves olympiques évoluent encore en 1912 pour s'ouvrir aux femmes. Dans les années 1940, l'apparition du papillon fait polémique dans les bassins olympiques. Cette pratique est interdite avant de faire officiellement son entrée en 1956 à Melbourne, devenant ainsi la quatrième nage présente aux Jeux olympiques.

Weismüller, la première star

Johnny Weismüller – Tarzan à l'écran – reste, quant à lui, un objet de fascination avec cinq médailles d'or lors des JO de 1924 et 1928 et les 28 records du monde à son actif. Weismüller écrasait tellement le concurrence que les organisateurs l'ont obligé à limiter ses participations aux épreuves afin de récompenser d'autres nageurs ! Il devint par ailleurs le premier homme à parcourir le 100 m en moins d'une minute et reste la première star de l'histoire de la natation.

François Bétremieux

SOMMAIRE

LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH,

1. S'ENGAGENT A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS
2. DOIVENT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTISSENT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. LE JEUNE COACH PEUT ETRE EVALUE
6. DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES
7. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
8. PEUVENT PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

1. LE JEUNE JUGE, JEUNE COACH S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans juge, coach, chronométrateur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 (lycée) au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... » et l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) Compétence Générale n°3 « Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités ».

1.1 Le jeune juge doit :

- Connaître le règlement de l'activité
- Etre objectif et impartial
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.
 - Pour remplir sa mission, le jeune juge doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.
 - Le jeune juge UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

« Au nom de tous les jeunes juges, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité » (Comité International Olympique).

1.2 : Le jeune coach :

En référence au bulletin officiel de l'Education Nationale du 19 septembre 2013 « L'UNSS devra développer la formation de jeunes coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coaches et des jeunes juges seront développées ».

Ainsi l'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation de jeune coach mis en place en collaboration étroite avec les AS, les structures UNSS et les partenaires.

Le jeune coach se définit comme un élève licencié à l'UNSS qui connaît l'activité et les règles qui la régisse. Il adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne
Le jeune coach appartient à l'équipe. Les compositions d'équipe ne sont pas modifiées.

Le jeune coach est reconnaissable par un tee-shirt de couleur orange dans toutes les compétitions nationales de l'UNSS.

Pour les sports individuels, le jeune coach est obligatoire et intégré à l'équipe (compétiteur ou non en fonction de la composition des équipes) et doit être identifié (tee-shirt Maif orange).

Pour le sport partagé, le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il se rajoute donc à la composition de l'équipe (tee-shirt Maif orange) et doit être identifié.

Le Jeune Coach ne peut être Jeune juge, Jeune reporter.
Une équipe sans Jeune Coach sera déclassée.

Il ne peut pas appartenir à une autre AS.

Il reçoit une médaille si son équipe est sur le podium

Il doit :

- Connaître le règlement de l'activité
- Agir de manière éthique et responsable
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.

2. LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH DOIVENT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

Les règles de l'activité sont définies par les fiches sport et le règlement sportif.

Ce dernier est mis à jour régulièrement une fois par an en fonction de l'évolution des règlements FINA par les membres de la Commission mixte nationale.

Le Jeune juge doit se tenir informer de ces évolutions.

Les connaissances du Jeune juge porteront sur :

- Les règles de l'épreuve de mannequin UNSS
- Les règles de nage UNSS
- Les spécificités de l'UNSS (par exemple les règles de disqualification)

Le détail des connaissances à acquérir est consultable sur le site unss.

Le jeune coach doit connaître les règles de l'activité pour :

- assister l'animateur d'AS sous sa responsabilité et en présence de celui-ci
- être capable d'assurer l'encadrement et l'animation d'un groupe de licenciés dans une activité proposée à l'AS ou /et par l'UNSS
- perfectionner ses connaissances spécifiques dans l'activité : techniques, tactiques, règlementaires, etc.
- faire preuve d'autorité, de respect et de mise en confiance
- participer aux choix et prises de décisions du calendrier sportif
- participer à l'encadrement des entraînements et au suivi des équipes lors des déplacements
- être capable d'assister l'enseignant en compétition (coacher) ou à l'occasion de sorties.
- contribuer à la gestion du matériel sportif (suivi, renouvellement, commandes)
- être soucieux d'accompagner les nouveaux licenciés pour fidéliser leur engagement à l'AS
- être manager
- être autonome : anime une ou plusieurs séquences de travail proposées par l'animateur d'A.S.
- Faire des choix, adapter ses propositions.

3. LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH S'INVESTISSENT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

3.1 : Jeune juge :

Juge arbitre :

Il est le chef de la compétition, il a plein contrôle et autorité sur tous les officiels de la compétition, il choisit les officiels, décide des disqualifications, tranche tout problème.

Départ de course :

Pour départ en dos : un long coup de sifflet, le nageur entre dans l'eau.

1°signal=coup de sifflet bref : les nageurs se préparent derrière leur plot.

2°signal=coup de sifflet long : les nageurs montent sur le plot ou attrapent les étriers pour le dos.

3°signal=lève le bras pour confier les nageurs au starter et ce jusqu'au départ des nageurs.

Il peut dire aux chronomètres de remettre à zéro, c'est à lui que les juges signalent les fautes.

Starter :

Donne le départ quand tous les nageurs sont immobiles.

L'ordre de départ est : A VOS MARQUES, puis lorsque les nageurs sont immobiles, coup de sifflet. S'il y a faux départ d'un nageur, le starter rappelle les nageurs et donne un 2^{ème} départ.

Au 2^{ème} faux départ le starter laisse les nageurs faire leur parcours et disqualifie seulement le responsable du 2^{ème} faux départ.

En nage libre, brasse, papillon et 4 nages, le départ s'effectue par un plongeon.

En dos et relais 4 nages, le départ se fait dans l'eau.

Chronomètres :

Font un essai de chrono avec le chef chronométrateur avant le début de la compétition. Déclenchent leur chrono au coup de sifflet du starter.

Arrêtent leur chrono dès que le nageur touche le mur d'arrivée.

Si un chronométrateur n'a pas déclenché son chrono ou s'il est défectueux, il lève le bras pour se signaler au chef chronométrateur.

Il ne doit rien dire aux nageurs ni annoncer de temps ni encourager ni rappeler un nageur lors d'un faux départ.

Le chronométrage : s'il y a un chronométrage électronique, le temps annoncé par cet équipement est le temps officiel.

Sinon : lorsque les trois chronométrateurs ont un temps différent=le temps intermédiaire est officiel.

Lorsque deux chronométrateurs ont le même temps et le troisième un temps différent, le temps indiqué deux fois est officiel.

S'il n'y a que deux chronométrateurs, la moyenne des deux temps est le temps officiel.

Le chef chronométrateur remplace un chronométrateur si celui-ci n'a pu prendre le temps.

Lorsque deux nageurs sont classés 1er et 2ème par le juge à l'arrivée et que le temps du 2^e est meilleur que le temps du 1^{er}, les nageurs sont classés dans l'ordre du juge et ont le même temps qui est la moyenne des deux temps.

Juge à l'arrivée :

Détermine l'ordre d'arrivée des nageurs.
Son classement prévaut sur celui des chronométrateurs.

Juge de nage :

Se situe de chaque côté du bassin.
Observe si le nageur respecte le règlement de l'épreuve.
Signale au juge arbitre toutes les fautes commises.

Juge de virages :

Observe si le nageur respecte le règlement de l'épreuve.
Observe si les prises de relais sont conformes.
Signale au juge arbitre toutes les fautes commises
Signale aux nageurs des épreuves supérieures à 400 mètres le nombre de longueur restant à parcourir.

Accueil – Information :

Le jeune juge affiche le programme, le plan du déroulement des épreuves.
Il est susceptible de communiquer des informations au micro.
Il contrôle la circulation des nageurs en respect des règles régissant un établissement de bains.
Ces tâches demandent amabilité, disponibilité et réactivité.

Navette :

Il recueille les fiches de nage auprès des chronométrateurs et des juges à l'arrivée.
Il vérifie qu'il ne manque aucune fiche.
Il classe les fiches par temps.
Il les apporte au Secrétariat de la compétition après contrôle du juge.

Ces tâches demandent rapidité, précision et anticipation.

Secrétaire :

Avant les courses, le jeune juge doit :

- classer les fiches par nage et par sexe, dans l'ordre des épreuves du programme, par temps de référence
- établir les séries comme suit : classer à partir des meilleurs temps les nageurs dans les lignes d'eau, dans l'ordre suivant : 4,5,3,6,2,7,1,8 (dans un bassin de 8 couloirs) et dans l'ordre suivant : 3,4,2,5,1,6 (dans un bassin de 6 couloirs)
- communiquer les séries établies à la chambre d'appel.

Après la course, le jeune juge doit :

- recueillir les fiches rapportées par la navette
- classer les fiches par temps lorsque toutes les séries sont passées
- enregistrer les performances en fonction des barèmes
- établir les classements et le palmarès
- préparer les récompenses.

Ces tâches demandent rigueur, concentration et minutie.

Responsable de la chambre d'appel :

- Il appelle les nageurs par série et par nage.
- Il contrôle la licence de chacun des nageurs.
- Il confie les nageurs de la série à la navette chargée de les conduire à leurs plots de départ.
- Pour les épreuves de 50 m en bassin de 50 m, il est attentif et vérifie que les chronométreurs sont placés à l'arrivée et en possession des fiches de nage
- Il vérifie la conformité des équipements (maillots ou combinaisons) et des palmes avec un gabarit
- Il signale au Juge arbitre tout problème concernant les nageurs

Ces tâches demandent ponctualité, rapidité et efficacité.

3.2 : Jeune coach :

- ❖ Avant la compétition il doit :
 - se présenter à l'accueil pour faire vérifier l'équipe engagée
 - prendre connaissance du programme pour le présenter à l'équipe
 - assister à la réunion technique
 - Echauffer de manière adaptée
 - s'assurer de la préparation pour les différentes épreuves
 - orienter sur la gestion de course (tactique).

❖ Pendant, il doit :

- prendre connaissance des séries de nage de ses nageurs
- les informer pour que ces derniers soient présents en chambre d'appel au bon moment
- encourager activement
- observer et prendre des notes (temps de passage, conseils)
- fait la liaison entre ses nageurs et les membres du jury en cas de problème

❖ Après, il doit :

- féliciter les nageurs pour leurs efforts et leur engagement
- faire un retour sur ce qui a été fait et sur ce qu'il y a à modifier pour s'améliorer
- prendre connaissance des résultats
- informer la communauté éducative des résultats de l'équipe.

HORS RENCONTRE/COMPETITION			PENDANT RENCONTRE/COMPETITION		
Co anime	Anime	Dirige	Assiste	Conseille	Dirige
L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève est seul face au groupe mais applique les consignes du professeur	L'élève décide et assume	L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève gère la rencontre en respectant les choix du professeur	L'élève est en autonomie complète

4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

Niveau Départemental

➤ Pré requis : le jeune juge doit être investi au niveau de son district

➤ L'acquisition du niveau départemental : saisir son niveau sur OPUSS
Remise d'un diplôme par le service départemental

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLES DE CERTIFICATION
Accueil Information	Amabilité Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> - Afficher le programme, le plan de déroulement des épreuves. - Gérer la sonorisation. - Contrôler la circulation des nageurs et faire respecter les règles régissant un établissement de bains 	
Navette	Rapidité Précision	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les fiches de nages auprès des chronométreurs et des juges à l'arrivée. - Vérifier qu'il n'en manque pas. - Les classer par temps. - Les apporter au secrétariat après contrôle du juge arbitre. 	
Secrétariat	Rigueur Minutie	<p>Avant les courses, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - classer les fiches par nage et par sexe dans l'ordre des épreuves du programme, par temps de référence. - pour faire les séries, classer à partir des meilleurs temps les nageurs dans les lignes d'eau dans cet ordre : 4,5,3,6,2,7,1,8 dans un bassin de 8 couloirs, et dans cet ordre : 3,4,2,5,1,6 dans un bassin de 6 couloirs. - donner les séries à la chambre d'appel. <p>Après les courses il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recueillir les fiches apportées par la navette. - classer les fiches par temps lorsque toutes les séries ont nagé et enregistrer les performances en fonction du règlement de l'épreuve (barèmes) - établir le palmarès - préparer les récompenses. 	

2 ou 3 rencontres de niveau district et/ou départemental

Evaluation par les enseignants d'EPS à l'aide de fiches de suivi

Chronométreur	Dextérité Attention	A l'appel du juge arbitre ou de chef chronométreur, il faut : - participer à l'essai des chronomètres. Il dure 10mn (en cas de besoin au moins 5mn). - regagner la ligne d'eau attribuée en se munissant d'un crayon. - contrôler que le nageur et la série correspondent à celui ou celle indiqué sur la fiche ; à l'appel du juge arbitre, les nageurs montent sur le plot ; le starter commande « A VOS MARQUES » et donne le départ au pistolet ou au sifflet. - déclencher le chronomètre au signal sonore (en cas de faux départ, ne pas oublier de vérifier le chronomètre).	Protocole spécifique à chaque département.
Chronométreur (suite)		A l'arrivée : - Arrêter le chronomètre quand le nageur touche le mur. Noter le temps sur la fiche de course : - 3 temps si vous êtes 3 chronomètres - c'est le temps intermédiaire qui sera le temps officiel ; le juge arbitre ou le chronométreur en chef peuvent contrôler votre chronomètre, attendre le signal pour le remettre à zéro ; pour les courses supérieures à 100 m, noter les temps tous les 100 m. Attention à votre chronomètre « touche temps intermédiaire ».	
Responsable Chambre d'appel	Ponctualité Rapidité	Appeler les nageurs par série et par nage et contrôler la licence de chacun des nageurs. Les faire conduire à leur plot de départ par la navette. Attention : pour les épreuves de 50m en bassin de 50m, vérifiez que les chronomètres sont en possession des fiches.	
Chef chronométreur	Dextérité Attention Autorité	Assigner les places assises à tous les chronomètres et les couloirs dont ils sont responsables. S'assurer qu'il y a 3 chronomètres pour chaque couloir. Désigner 2 chronomètres supplémentaires pour remplacer un chronométreur dont le chronomètre ne se serait pas déclenché ou s'est arrêté pendant une épreuve ou qui pour tout autre raison ne peut pas enregistrer le temps. Recevoir de chaque chronométreur une carte montrant le temps enregistré et au besoin contrôler les chronomètres.	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau départemental : saisir son niveau sur OPUSS.
- Remise d'un diplôme par le service départemental.

Niveau Académique

➤ Pré requis : Le jeune juge doit :

- être investi au niveau de son département.
- justifier de l'acquisition de son niveau départemental.

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLES DE CERTIFICATION
Juge sauvetage	Connaître le règlement de l'épreuve	- Bien évaluer la prise du mannequin, du remorquage, de l'arrivée. - Justifier les pénalités. - Avoir une attention soutenue.	
Juge de virage	Connaître le règlement des nages	- Chaque juge de virage doit s'assurer que les concurrents respectent les règles en vigueur pour les virages, depuis le début du dernier mouvement, de bras avant le contact jusqu'à l'achèvement du premier mouvement de bras après le virage. - Les juges de virage à la ligne d'arrivée doivent s'assurer que tous les concurrents finissent leurs courses conformément aux règles en vigueur. - Chaque juge à l'extrémité du départ doit déterminer, dans les épreuves de relais, si le nageur partant est en contact avec la plateforme de départ lorsque que le concurrent précédent touche le mur de départ. - Lorsque l'équipement automatique qui juge les prises de relais est disponible, il doit être utilisé. - Les juges de virage doivent rapporter toute violation sur les fiches des nageurs en spécifiant la faute - une fois remplie la fiche est visée par le Juge-Arbitre	2 ou 3 rencontres de niveau académique Evaluation par les enseignants d'EPS responsables de formation Présence fédérale souhaitée. Et Examen théorique sous forme de QCM
Juge A l'arrivée	Apprécier l'ordre D'arrivée Autorité	- Coordonner les juges à l'arrivée et vérifier le classement établi	
Plus tous les rôles du niveau départemental		CF tableau plus haut	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau régional : saisir son niveau sur OPUSS.
- Remise d'un diplôme par le service régional.

Niveau National

- Pré requis : le jeune juge doit :
- Formation sur deux ans avec un examen écrit.
 - Justifier de l'acquisition de son niveau académique

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLES DE CERTIFICATION
Juge arbitre	Autorité et rayonnement	-Prendre en charge la compétition : réunir les membres du jury - gérer avec le starter les essais chronos - répartir le jury sur les différents postes - connaître le règlement pour prendre les bonnes décisions -s'imposer comme « chef de la compétition » - connaître et faire la procédure pour les départs	Officier sur un championnat de France UNSS
Starter	Autorité et Rayonnement	- Commander « A VOS MARQUES » et quand tous les concurrents sont immobilisés, donner le départ - Contrôler des nageurs à partir du moment où le juge arbitre lui confie les nageurs jusqu'au début de la course. - Signaler au juge arbitre tout concurrent qui retarde le départ, refuse de respecter un ordre, ou commet tout autre acte de mauvaise conduite au moment du départ. Seul le juge arbitre pourra disqualifier ce concurrent pour avoir causé ce retard, cette désobéissance ou cette mauvaise conduite. Une telle disqualification ne doit pas être considérée comme un faux départ.	
Juge De nage	Connaissance parfaite des règlements de toutes les nages	- Être situé de chaque côté du bassin. - S'assurer que les règles relatives au style de nage de l'épreuve sont respectées. - Observer les virages pour aider les juges de virage. - Rapporter toute infraction au juge arbitre sur des cartes signées détaillant l'épreuve, le numéro de couloir, le nom du concurrent et l'infraction.	
Plus tous les rôles du niveau départemental			

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau national : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service organisateur du championnat de France

EVALUATION ET HARMONISATION DES CERTIFICATIONS

Un Jeune juge acquiert le niveau 5 (national) de la compétence à partir d'une note de 16/20 lors de son évaluation.

Exigences minimales requises Niveau 1/2 : Niveau départemental 12/20	Exigences minimales requises Niveau 3/4 : Niveau académique 14/20	Exigences minimales requises Niveau 5 : Niveau national (Lycées : option facultative EPS) 16/20
---	--	---

L'évaluation se déroulera en deux parties :

- **Théorique** : vidéos à privilégier, QCM, oral
- **Pratique** : mise en situation lors d'un Championnat de France, déterminer les différents rôles que le candidat doit assumer (2 rôles souhaités si possible)

Il s'agit d'additionner le résultat théorique (sur 4 points) à l'évaluation pratique (sur 16 points) du Jeune juge.

<u>Partie théorique</u>	1 à 1.5 point	2 à 2.5 points	3 à 4 points
Sur 4 points	<i>A consolider</i>	<i>Satisfaisant à Bien</i>	<i>Très bien à Excellent</i>

Le Jeune juge peut être confronté à 2 rôles différents, son évaluation pratique sera alors la note sur 16 points de ses 2 prestations : (rôle 1/12 points +rôle 2 / 4 points).

Note pratique sur 16 points + **note théorique** sur 4 points = **note globale** sur 20 points

Compétences pratiques attendues à tous les niveaux pour le Jeune juge :

NATATION

Nom & Prénom du Jeune juge :



TOTAL sur 16 pts

		Niveau Départemental	Niveau Académique	Niveau National	
		4 à 8 points	8.5 à 10 points	11 à 14 points	14 à 16 points
	Rôle 1	1 à 3 points	3.5 à 6 points	6.5 à 9 points	9.5 à 12 points
Indicateurs du rôle 1	Ex :	<i>Rôle approximativement tenu</i>	<i>Rôle tenu en intermittence</i>	<i>Rôle bien tenu, engagé et réactif</i>	<i>Rôle très bien tenu, ressource et décisif</i>
	Juge Arbitre	<i>Jugement erroné ou approximatif</i>	<i>Jugement globalement correct mais hésitant</i>	<i>Jugement assuré et fiable</i>	<i>Jugement argumenté et pertinent</i>
	Starter	<i>Concentration irrégulière, inattention</i>	<i>Concentration régulière mais un peu de fatigue</i>	<i>Concentration régulière</i>	<i>Concentration permanente</i>
	Juge de Nage Juge de Virage Juge à l'Arrivée	<i>Autorité peu visible</i>	<i>Autorité parfois visible</i>	<i>Autorité assurée et ressentie</i>	<i>Autorité et rayonnement</i>
	Rôle 2	0.5 points	1 à 2 points	2.5 à 3 points	3.5 à 4 points
Indicateurs du rôle 2	Ex :	<i>Rôle approximativement tenu</i>	<i>Rôle tenu en intermittence</i>	<i>Rôle bien tenu, engagé et réactif</i>	<i>Rôle très bien tenu, ressource et décisif</i>
	Chronométrateur Chambre d'appel	<i>Concentration irrégulière, inattention</i>	<i>Concentration régulière mais un peu de fatigue</i>	<i>Concentration régulière</i>	<i>Concentration permanente</i>
	Navette Faux Départ	<i>Adaptation peu envisageable</i>	<i>Aide et adaptation ponctuelle</i>	<i>Aide et adaptation régulière</i>	<i>Aide et anticipation permanente dans son rôle</i>

5. L'ÉVALUATION DU JEUNE COACH

Cadre général des tâches essentielles :

Connaître l'activité - Se former - Entraîner - Manager - Diriger – Evaluer - Choisir - Organiser- Intervenir posément, de façon bienveillante et positive

- Les spécificités de chaque jeune coach se retrouvent dans la fiche de manière synthétique :
 - Le jeune coach compose l'équipe, il ne vient pas en supplément
 - Le jeune coach en sport partagé est un levier important pour continuer à développer ces équipes au sein des championnats de France. En fonction des activités le jeune coach en sport partagé peut se rajouter à l'équipe, si la composition de cette dernière est inférieure à la composition des équipes du championnat dit « classique ».
- Proposition du cadre général utilisé par les membres de CMN pour évaluer l'engagement du jeune coach reste d'actualité et n'est pas contractuel

VALIDATION DE L'ENGAGEMENT

- Le Jeune coach peut être en binôme avec l'enseignant d'EPS, animateurs d'AS ou l'encadrant de l'équipe jusqu'aux phases régionales
- Sur un championnat de France : soit il continue à assumer sa fonction de jeune coach en binôme, soit il en assume seul le rôle sur le banc de touche
- **Validations :**
 - Acquis ou pas acquis sur le niveau du championnat auquel il officie.
 - Championnat de France : si son équipe monte sur le podium et si lui seul a officié dans le rôle d'entraîneur, sans adulte à ses côtés, un diplôme national lui sera délivré mais la **certification reste académique**

6. LE JEUNE JUGE ET LE JEUNE COACH DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral ...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune juge (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune juge sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant qu'arbitre sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée (en classes de seconde et de première) s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

7. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION /PASSERELLES FEDERALES

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune juge/arbitre certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : www.unss.org

Passerelles entre l'UNSS et la FFN :

La convention entre l'UNSS et la FFN précise que le jeune juge/arbitre de certification de niveau académique ou national permet une équivalence :

En cours d'élaboration.

8. LE JEUNE JUGE ET LE JEUNE COACH PEUVENT PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Direction Nationale UNSS : www.unss.org

FFN : www.ffnatation.fr

Adresse de la Fédération concernée :

14 rue Scandicci – 93500 PANTIN